

Marché de Noël

Parvis de l'église - vendredi 17 au 24 décembre 2004



Grande patinoire

Place Charles De Gaulle

(200m² de glace naturelle)

vendredi 17 décembre 2004

2 janvier 2005



SYNDICAT
D'INITIATIVE

information : 01 39 37 24 61 - information@ville-chambly.fr



VILLE DE
CHAMBLY

www.ville-chambly.fr



VILLE DE
CHAMBLY

www.ville-chambly.fr



Le journal

de Chambly

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA MAIRIE DE CHAMBLY N°32 DÉCEMBRE 2004 - JANVIER 2005



Un Noël féerique !!

Patinoire, Marché de Noël...

● Sommaire

ÉDITO

02 PAR MICHEL FRANÇAIX

L'ACTUALITÉ

03 DESSINER ENSEMBLE LE CHAMBLY DE DEMAIN

04 UN VRAI NOËL POUR TOUS

TRAVAUX

05 & 06 OBJECTIF « CADRE DE VIE MEILLEUR »

CULTURE

07 UNE POLITIQUE CULTURELLE OFFENSIVE !

MULTIMÉDIA

08 SITE INTERNET : À VOUS LA PAROLE !



ÉCONOMIE

09 LE PARC D'ACTIVITÉS EN PLEIN BOUM

BRÈVES

10 L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

LA VIE DES HABITANTS

11 SÉCURITÉ : UNE VÉRITABLE POLICE DE PROXIMITÉ

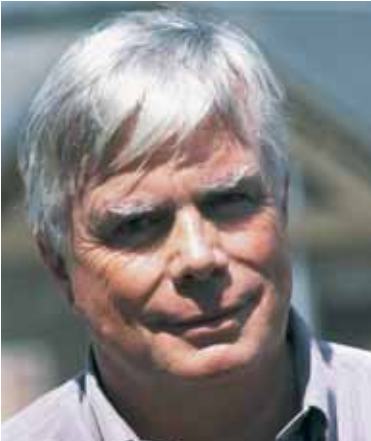
12 JEUNESSE : LE CMPP AIDE LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉ

LES ÉLUS ONT LA PAROLE

13 CHAMBLY ALTERNATIVE

14 LES ÉLUS MAJORITAIRES





Nous avons voulu la rénovation du centre-ville pour lui redonner une âme. Car Chambly doit rester une petite ville de Province et ne sera jamais une ville de banlieue.

Piétons, commerçants, automobilistes, pendant plusieurs mois vous avez souffert de la gêne occasionnée par les travaux. Ces soucis sont désormais derrière nous.

Afin de célébrer le renouveau de notre centre-ville, nous avons programmé deux événements totalement inédits.

Dès le 17 décembre débutera le premier marché de Noël.

Qu'imaginer de mieux pour baptiser la belle place de l'église, fraîchement achevée ?

Et puis nous allons installer une patinoire de 200 m² sur la place du marché, sur laquelle petits et grands pourront s'initier aux joies de la glace. Là aussi, des animations sont au programme.

Pendant 15 jours, c'est donc tout le centre-ville qui va vibrer au rythme des festivités de Noël.

J'espère vous retrouver dans ces moments de convivialité et de fraternité, période où chacun pourra s'évader un peu et oublier quelques instants un quotidien parfois difficile.

Excellentes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Michel Françaix
Député-maire de Chambly
michel.francaix@ville-chambly.fr

DESSINER ENSEMBLE LE CHAMBLY DE DEMAIN

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) PERMET DE DÉTERMINER LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA COMMUNE. LE POINT SUR LA RÉVISION DU PLU ENTAMÉE PAR LA MUNICIPALITÉ FIN 2002.

L'objectif du PLU est de trouver un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels dans une perspective de développement durable.

Dès le premier mandat, le conseil municipal avait approuvé en 1996 une révision de son plan local d'urbanisme (anciennement appelé plan d'occupation des sols). Cette révision avait trois objectifs majeurs :

- mettre fin à la croissance démesurée de la population, qui dépassait 5 % par an, et en ramener le taux à 1,7 % ;
- rattraper le déficit en équipements publics, insuffisants à l'époque pour les besoins de la population ;
- favoriser l'économie et l'emploi avec une politique ambitieuse de création d'entreprises.

En 2002, soit 6 ans après, le bilan de cette première révision était déjà extrêmement positif : le taux de croissance de la population était alors inférieur à 1,7 %, le déficit des équipements rattrapé et 1000 emplois avaient été créés au sein du Parc d'activités des Portes de l'Oise.

Ses objectifs pleinement atteints, la municipalité décidait en décembre 2002 d'intégrer les nouveaux enjeux par le biais d'une nouvelle révision du PLU. Cette procédure est relativement longue (18 à 24 mois). À ce jour, la phase de diagnostic est terminée et la concertation avec la population va officiellement s'ouvrir. Le PLU devrait être applicable dans l'idéal fin 2005.

« Pour un développement durable et l'amélioration du cadre de vie des Chamblysiens »

LE CONTENU DU PLU

La révision du plan local d'urbanisme reflète la volonté de la mairie de poursuivre les efforts engagés pour un développement durable et l'amélioration du cadre de vie des Chamblysiens. Pour cela, la municipalité a retenu les principaux axes suivants :

- 1. Maîtrise de la croissance et économie des espaces :** augmentation de la population contrôlée afin de ne pas dépasser 11 300 habitants en 2015, reconversion des friches industrielles et commerciales, reconversion de quartiers, préservation des espaces naturels.
- 2. Qualité et amélioration du cadre de vie.**
- 3. Réserve d'espaces ou intégration de projets :** reconversion de l'ancien collège, implantation d'une halle des sports et d'un complexe piscine-patinoire intercommunal, création d'un nouveau quartier, d'un centre culturel, d'une médiathèque, déménagement des Ateliers Municipaux, réserve d'un site pour un lycée et un établissement hospitalier.
- 4. Vitalité économique et attractivité de la commune :** tant sur le plan économique que culturel et événementiel, la politique de la ville est d'entretenir et développer le dynamisme dont témoigne le remplissage de notre zone d'activités des Portes de l'Oise. La structuration des équipements et des communications sur la commune prendra en compte cette volonté ainsi que la programmation d'une nouvelle zone d'activités intercommunale.



« Cette révision du PLU intègre pour la première fois les évolutions de la loi dite de "Solidarité et renouvellement urbain (SRU)".

Ceci entraîne certes des procédures plus longues, mais garantit une meilleure information et concertation avec le public ainsi qu'une prise en compte accentuée de ce que nous appelons à Chambly "l'éco-développement" : le développement tiré par l'économie et cadré par l'écologie.

Cette révision du PLU va nous permettre d'intégrer nos dernières évolutions majeures, comme le nouveau collège, le nouveau centre-ville, les nouveaux équipements, avec l'ensemble de nos nouveaux besoins ou projets. L'accent sera particulièrement mis sur la reconversion de sites, comme celui du vieux centre Leclerc, la prévision sur de possibles mutations de sites en ville et, globalement, l'amélioration de notre cadre de vie, aussi bien dans sa protection que dans son enrichissement.

Comme en 1996, nous serons prévoyants afin de réserver les espaces nécessaires pour nos besoins sur les dix années à venir, comme un lycée, tout en sachant préserver des espaces pour les générations futures.

Nous aurons l'occasion durant la phase de concertation de dialoguer souvent avec l'ensemble de la population ou des personnes intéressées au devenir de notre commune, par des expositions, des journaux, le site Web ou encore des réunions d'échanges », ajoute Patrice Gouin, maire-adjoint délégué à l'urbanisme, à l'environnement et aux affaires économiques.

Une exposition publique sur le Plan d'Aménagement et de développement durable (PADD) dans le cadre de la révision du PLU est visible à la **salle Camille Desmoulin du 6 décembre 2004 au 15 janvier 2005** (heures d'ouverture de la mairie). Un registre y est disponible afin que chacun puisse faire part de ses commentaires. Vous pouvez également avoir accès à ces informations sur le site Internet de la ville : www.ville-chambly.fr.

UN VRAI NOËL POUR TOUS

CETTE ANNÉE, LA MUNICIPALITÉ SORT LE GRAND JEU À L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE. DEUX ANIMATIONS PHARES, TOTALEMENT INÉDITES, POUR UNE VRAIE AMBIANCE DE NOËL. COUP D'ENVOI DES FESTIVITÉS LE 17 DÉCEMBRE !

Parce que la période de Noël n'est pas une période comme les autres, et afin que tout le monde profite de ces moments de fête, la municipalité a souhaité innover et donner l'opportunité aux Camblysiens de partager ensemble des instants mémorables. Deux grands événements inédits auront lieu cette année.

La nouvelle place de l'Église va être inaugurée de la plus belle des manières avec, pour la première année, la présence d'un marché de Noël. Pas moins de 12 chalets commerçants y prendront place, tous décorés et illuminés. Ils seront entourés de petits chapiteaux ouverts d'où sortiront de délicieuses odeurs à faire frémir les narines des gourmands.

De nombreuses villes françaises ont déjà leur marché de Noël. Cet événement, qui a lieu au cœur de la ville, est avant tout source de convivialité. Un endroit où chacun, seul ou en famille, a tout loisir de se promener, faire des rencontres, échanger. Dès le 17 décembre à 15 h et pendant toute une semaine, ce premier marché de Noël camblyisien offrira une ambiance festive et chaleureuse. Peut-être même y trouverez-vous le cadeau qu'il vous manque sous le sapin ? Un événement fédérateur, avec pour seul objectif que chacun puisse vivre de belles fêtes de fin d'année.

UNE PATINOIRE À CHAMBLY !

Cette année, la place Charles-de-Gaulle sera le théâtre d'une grande première. Une patinoire géante va y être installée ! Une surface de 200 m² de glace naturelle ! Moyennant une petite pièce de 2€, enfants comme adultes pourront s'adonner aux joies de la glisse et partager en famille des moments privilégiés. L'ouverture est programmée le 17 décembre. La patinoire sera accessible tous les jours de 10 à 19 heures jusqu'au 2 janvier 2005. Les vendre-

dis et samedis, la glisse se prolongera en soirée jusqu'à 21 heures. Ambiance garantie, puisqu'un technicien assurera l'animation son et lumière !

Un programme qui annonce une belle fête pour tous. Une vraie ambiance de Noël, à la fois sur la place de l'église, qui sera illuminée de mille feux, mais aussi sur la place du marché, où se feront entendre les rires et cris de joie des enfants tourbillonnant sur la glace.

Jours et horaires d'ouverture du Marché de Noël

Vendredi 17 décembre

15 h à 20 h

Samedi 18 décembre

9 h à 20 h

Du dimanche 19 au vendredi 24 décembre

9 h à 19 h





OBJECTIF “CADRE DE VIE MEILLEUR”

CAILLEBOTIS POSÉ SUR LE COISNON, PAVÉS INSTALLÉS, ÉCLAIRAGES EN SERVICE... CETTE FOIS, ÇA Y EST, NOTRE ÉGLISE POSSÈDE UN PARVIS DIGNE DE CE NOM. L'OCCASION DE FAIRE LE POINT SUR LES TRAVAUX ENTREPRIS DANS LE CENTRE-VILLE.

Toute cette partie du centre possède désormais un caractère bien particulier. Idéalement pavée pour rappeler le caractère historique du cœur de ville, la place est belle, l'ensemble agréable à regarder. Et qu'elle semble fière cette église Notre-Dame, elle qui a enfin retrouvé toute sa place dans la ville !

Terminé le passage incessant de voitures devant l'église, le centre est rendu aux piétons. Trottoirs élargis, nouveau sens de circu-

lation, limitation de la vitesse à 30 km/h et création de 4 passages surélevés : on ne badine pas avec la sécurité ! « *C'est vrai que nous avons beaucoup travaillé sur cet aspect sécurité, car le centre-ville est avant tout un lieu de vie. Aujourd'hui, les anciens comme les plus jeunes peuvent se promener en toute quiétude* », commente David Lazarus, maire-adjoint aux grands travaux.

De nombreux éclairages spécifiques ont été installés afin de donner toute leur dimension

au monument et à l'environnement. Au niveau du Coisnon, rouvert sur 8 mètres et visible à travers le caillebotis de 3 cm d'épaisseur installé au milieu du parvis, le cours d'eau est mis en valeur. L'église, classée monument historique, va bénéficier quant à elle d'un éclairage intérieur-extérieur. La place, flam-bant neuve, est donc fin prête pour accueillir sa première manifestation : le 1^{er} marché de Noël de Chambly...

Rendez-vous le 17 décembre de 15 à 20 h !

LES CHANTIERS 2005



Le nouveau sens de circulation du centre-ville

UN NOUVEAU PARKING EN CENTRE-VILLE

La création du parking de l'Église commencera au début de l'année 2005. D'une capacité de 25 véhicules, la réalisation de ces places de stationnement avait été dissociée de la tranche principale du centre-ville afin d'obtenir des subventions complémentaires de la Réserve Parlementaire et du Fonds d'investissement pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC). Celles-ci étant désormais accordées, les travaux vont pouvoir débuter.

Durée des travaux : trois mois.

UNE PETITE BALADE ?

La passerelle du parc de la mairie est elle aussi totalement fonctionnelle. Elle permet de passer de la rue Pierre-Wolf à la place de l'Église en quelques instants via un mail piéton entouré d'arbres et éclairé dès la tombée de la nuit.

JUSQU'À LA PERFECTION !

Tout le gros œuvre est terminé, les ouvriers peaufinent le travail. Réajustements, petites modifications, des opérations classiques sur des gros chantiers de ce type. Les trottoirs des rues Roger-Salengro, Pierre-Wolf et Quai du Bas Saut ont bénéficié de cette phase de perfectionnement. En effet, la reprise de ces trottoirs était nécessaire en raison de quelques imperfections. L'exécution et le coût de ces travaux incombent bien entendu exclusivement aux entreprises, la commune ne supportant aucune charge supplémentaire par rapport au coût initial.

LE NOUVEAU VISAGE D'ARISTIDE BRIAND

La première phase de refonte de l'avenue Aristide-Briand touche à sa fin. L'ensemble des réseaux EDF et télécoms sont enterrés et les canalisations d'eau potable ont été changées. Tous les raccords en plomb ont ainsi été supprimés. L'éclairage de la rue a été revu et amélioré. La piste cyclable a été prolongée et permet de rejoindre la place Charles-de-Gaulle en toute sécurité. De nouvelles places de stationnement ont été créées ainsi que des plateaux surélevés pour casser la vitesse et gagner en sécurité. Enfin, des arbres fleuriront tout au long de l'avenue.

Début 2005, les ouvriers vont entamer la seconde partie des travaux, qui mènera jusqu'au passage à niveau. Les feux tricolores situés au croisement de l'avenue Aristide-Briand et de la rue des Martyrs vont disparaître et seront remplacés par un rond-point, ce qui permettra de fluidifier la circulation.

Fin des travaux : dernier trimestre 2005.

LA MAISON DE L'ENFANCE

Les murs s'élèvent un à un, le bâtiment prend forme. La construction de la future Maison de l'Enfance, qui a débuté en juin dernier, se déroule dans les meilleures conditions. Idéalement situé, puisqu'il se trouve à côté du Centre de Loisirs, de l'école Conti, du restaurant

scolaire et à proximité de la gare, le bâtiment accueillera une structure multiaccueil (crèche et halte-garderie), le Relais d'assistante maternelle ainsi qu'un lieu d'aide à la parentalité. Marie-France Serra, maire-adjointe déléguée à l'enfance, est au cœur de la politique municipale pour les familles et leurs enfants. L'ouverture de cette nouvelle structure couronnera deux années d'études et de préparation : « *Tout se passe pour le mieux et dans les délais. Nous sommes impatients d'ouvrir le bâtiment au public, dont l'objectif est le foisonnement des services dédiés à l'enfance. Cela favorisera l'épanouissement des petits Camblysiens et apportera une aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie familiale.* »

Ouverture annoncée en septembre 2005.

« *Maintenant que la place de l'église est achevée, nous souhaitons envisager la rénovation de l'église Notre-Dame. Cela dépend exclusivement du Ministère de la culture, car celle-ci est classée monument historique. Or, force est de constater que ce ministère n'est pas doté d'un budget suffisant, qui permettrait de répondre aux besoins du patrimoine de notre pays. J'ai peur que nous soyons obligés d'être patients* » déplore Michel Françaix.



Construction de la Maison de l'Enfance

UNE POLITIQUE CULTURELLE OFFENSIVE !



« LA CULTURE N'EST PAS UN LUXE, C'EST UNE NÉCESSITÉ ! » AFFIRME PASCAL BOIS, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ À LA CULTURE.

La forte poussée culturelle à Chambly ne date pas d'hier. En témoigne la Fête légendaire du Bois-Hourdy, jadis appelée « Fête des Brandons ». 756 ans plus tard, l'activité culturelle s'est développée, diversifiée, pour devenir l'une des grandes forces de la commune.

Depuis maintenant 10 ans, la municipalité accompagne ce développement en créant des structures adaptées. Ainsi en 1996, lors de la construction du parc Chantemesse, les élus décident d'y inclure un kiosque, répondant ainsi à la forte culture musicale des Camblysiens. Ce

kiosque accueille désormais de nombreux concerts au printemps et en été, en partenariat avec l'association Zico. Les associations comme celle-ci sont pour beaucoup dans le panorama culturel exceptionnel de la ville. Près de 80 au total, parmi lesquelles le CLEC, qui est la plus importante association du sud de l'Oise. Expositions, sorties, concerts, activités artistiques, cours de langue... La municipalité appuie depuis toujours le développement de ces activités et, cette année encore, le budget de la commune dédié aux associations approche les 342 000 euros !

« Quand nous sommes arrivés à la mairie en 1995, il existait malheureusement peu de choix. Afin que tous les habitants, jeunes ou plus anciens, bénéficient d'activités qui leur conviennent, nous encourageons année après année la diversité et les initiatives. *Cœuvrer pour l'accès de tous à la culture est un devoir, je pense même qu'il en va de l'épanouissement personnel de chacun* », ajoute Pascal Bois.

Et ça bouge aussi du côté de la bibliothèque. Des nouveautés chaque mois, des expositions, cet espace est une source intarissable pour petits et grands.

En plus de ces ressources « internes », la commune met en place des événements culturels en partenariat avec des acteurs extérieurs. C'est le cas avec les Tréteaux de France qui,

par deux fois cette année, nous ont offert des prestations théâtrales de grande qualité.

Il existe aussi à Chambly une forte culture festive : Fête du Bois-Hourdy, Fête de la Musique, Festival du Folklore, Chambly dans la

rue, Fête du Cidre, Festival des Cathédrales... « À chaque fois, nous vivons une belle aventure humaine, riche de rencontres et d'échanges

entre les Camblysiens mais aussi avec des citoyens d'autres régions de France, d'Europe, et même du monde. Autant d'opportunités de découvrir d'autres mœurs, des cultures différentes. Ces échanges sont inestimables. »

« Cœuvrer pour l'accès de tous à la culture est un devoir... il en va de l'épanouissement personnel de chacun »

PARLONS D'AVENIR...
Gros dossier en cours, le Centre culturel. Avec en premier lieu la création d'une salle de spectacles de 600 places dont l'ouverture est programmée en 2007. Une structure devenue indispensable au vu de l'activité culturelle bouillonnante de la ville. L'endroit idéal pour y accueillir représentations de théâtre, spectacles de danse, one-man shows, cirques de qualité... Vivement !



Chambly dans la rue



SITE INTERNET :

À VOUS LA PAROLE !

INTERACTIVITÉ ! C'EST LE MAÎTRE MOT DU NOUVEAU SITE INTERNET VILLE-CHAMBLY.FR, LANCÉ OFFICIELLEMENT LE 20 NOVEMBRE DERNIER. PRÉSENTATION.



Dynamique, intuitif et plus que jamais interactif. Créé par la société Inovgora, basée à Compiègne, le nouveau site poursuit sa mutation. Le design et la présentation des pages ont été complètement revus pour plus de clarté et de confort d'utilisation. Beaucoup plus colorée que la première version, la « V2 » offre aussi de nouvelles fonctionnalités destinées à faire du site Internet un véritable outil d'intégration des Chamblysiens à la vie de leur commune. Il contient une mine d'informations, aussi nombreuses que variées. Vous souhaitez contacter les services EDF ou le service des eaux ? Découvrir

les projets de la municipalité ? Faire une demande d'acte d'état civil ? Trouver une rue de la commune que vous ne connaissez pas ? Savoir ce que va manger votre enfant à la cantine cette semaine ? Lire le compte-rendu des derniers événements de la ville ? Direction le site Internet !

JE VOUDRAIS VOUS DIRE...

Une question ? Une remarque ? Cliquez ! Pour la municipalité, Chamby est avant tout votre ville. Vous avez donc le droit de vous exprimer librement, de formuler vos doléances, d'infor-

mer les internautes sur une manifestation que vous organisez, de partager vos idées ou vos doutes... Un clic sur la rubrique « expression libre » et à vous la parole ! « *La municipalité est à votre écoute, même si vous n'avez pas le temps ou la possibilité de vous déplacer* » ajoute David Lazarus, maire-adjoint aux nouvelles technologies.

D'ici fin 2005, d'autres fonctionnalités viendront compléter celles déjà en place : webcam sur la place de l'Hôtel de Ville, diaporama... Et peut-être même une nouveauté tirée de vos idées d'amélioration ? Exprimez-vous !

LE PARC D'ACTIVITÉS EN PLEIN BOUM



DE PROJETS EN RÉALISATIONS, LE PARC D'ACTIVITÉS DES PORTES DE L'OISE CONTINUE DE SE DÉVELOPPER. RÉSULTAT ? DE NOUVEAUX EMPLOIS CRÉÉS ET UNE OFFRE DE PLUS EN PLUS DIVERSIFIÉE.

« Chambly Motos » vient d'ouvrir ses portes, le concessionnaire Renault a presque terminé son bâtiment et le centre commercial « E. Leclerc » fait des petits. Le Parc d'activités des Portes de l'Oise change de visage semaine après semaine. À tel point que l'inauguration du restaurant « Buffalo Grill », pourtant récente puisqu'elle date de juin dernier, semble déjà loin... « La zone d'activités bouillonne, les entreprises fleurissent une à une et plus de 1300 postes ont été créés en 4 ans. La dernière partie de la ZAC va maintenant se terminer avec la finition en cours de la nouvelle voie centrale qui permet d'ouvrir le chantier du grand parc d'activité. Nous sommes très satisfaits de ce succès qui fait de Chambly une véritable locomotive pour la croissance économique du territoire », commente Patrice Gouin, maire-adjoint aux affaires économiques.

Et la locomotive compte de nombreux wagons : il y a deux mois maintenant, le magasin de 300 m² de « Chambly Motos » ouvrait ses portes au public. Entre-temps, le bâtiment du concessionnaire Renault, qui jouxte Feu Vert, a pris forme et devrait accueillir ses premiers visiteurs très prochainement.

Et ce n'est pas terminé ! « La commune doit veiller à trouver un équilibre qui permettra le développement harmonieux du commerce en centre-ville, du Super U de proximité et du parc d'activités commerciales » souligne Michel Françaix. La société Sodicamb, propriétaire du centre commercial « E. Leclerc », a entamé la construction de deux magasins de 1950 m² de surface de vente chacun de l'autre côté de la rue François-Truffaut : une enseigne Sport et Loisirs (nouveau concept du groupe « E. Leclerc », dont

Chambly sera le premier magasin) et une autre spécialisée dans la décoration de la maison, l'art de la table et le mobilier. Les travaux ont commencé et ces deux projets seront devenus réalité en mars 2005. « Nous essayons de proposer des commerces en adéquation avec les besoins du parc d'activités, il est important que celui-ci puisse offrir un vrai choix diversifié pour la clientèle », confirme la direction de la société Sodicamb.

80 nouveaux emplois bientôt créés !

Et pour l'emploi ? Que des bonnes nouvelles ! Ces deux projets confondus induisent en effet la création de 80 postes.

Peu à peu, le parc d'activités se développe, et sa notoriété est grandissante. « La diversité des enseignes est un sérieux atout. Les entreprises attirent de plus en plus de clients du Val d'Oise et certains viennent même de Beauvais ! », conclut Patrice Gouin.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX !



Samedi 2 octobre dernier, la municipalité a organisé une rencontre avec les nouveaux habitants. Une initiative destinée à souhaiter la bienvenue aux nouveaux Camblysiens et à présenter la ville et son histoire, ses services, ses projets... De nombreux Camblysiens de tous âges ont répondu présent à l'invitation. Michel Français, député-maire, entouré des élus du conseil municipal ainsi que du conseil communal des enfants, a tout d'abord souhaité à tous une intégration réussie et souligné son plaisir de voir de nombreux enfants dans la salle : « *Ces enfants sont le symbole de cette ville, une ville jeune, vivante* », avant de réaffirmer la détermination de la municipalité à faire de Chambly « *non pas la dernière ville de banlieue parisienne, mais la première petite ville de province* ».

LES ÉLUS UNANIMES DÉFENDENT LA POSTE

Lors du conseil municipal du 28 septembre 2004, les élus ont approuvé à l'unanimité une motion pour la défense de La Poste. En effet, le service public vient d'adopter un « plan d'évolution » dans le cadre du prolongement de la loi de régulation postale voulue par le gouvernement. Au programme : la fermeture de 6 000 bureaux de poste sur les 11 500 existants, le non-remplacement des départs en retraite et le fait de confier la distribution du courrier à un épicier ou un cafetier ! Devant le danger que représente ce plan en terme d'emploi mais aussi de qualité du service aux citoyens, l'unanimité du conseil municipal, demande au gouvernement de renoncer à la mise en œuvre de son projet de démantèlement de La Poste.



TRÉTEAUX DE FRANCE : LE RETOUR



Nouveau succès pour les Tréteaux de France ! Après La Puce à l'Oreille en avril dernier, les 12 comédiens emmenés par Marcel Maréchal

ont donné le meilleur d'eux-mêmes le 21 octobre dernier avec Georges Dandin, pièce en trois actes écrite par Molière. Quelque 250 passionnés et néophytes avaient fait le déplacement. Au terme de la représentation, l'ensemble des spectateurs étaient debout pour applaudir les comédiens. Un engouement salué par Marcel Maréchal, qui a vivement remercié le public pour le chaleureux accueil qui a été réservé à la troupe.

LA BIBLIOTHÈQUE VOUS FAIT RÊVER !



Samedi 27 novembre, la bibliothèque municipale « Marcel-Pagnol » a eu le plaisir d'accueillir la conteuse Karyn Mazel-Noury dans le cadre du 5^e festival départemental « Contes d'automne ». Petits et grands ont ainsi été délicieusement entraînés dans les profondeurs sous-marines au travers de contes bretons, hindous et nordiques. Un petit air de merveilleux dans la grisaille de novembre...

Avis de recherche : La bibliothèque Marcel-Pagnol recherche, pour une prochaine animation sur le thème de l'amour, de vieilles (et moins vieilles) photos de mariage. Si vous avez la possibilité de prêter une ou plusieurs photos, merci de contacter la bibliothèque au : 01 39 37 44 07 ou par courriel : bibliotheque@ville-chambly.fr

LE CCE D'ATTAQUE !



Les élections du conseil communal des enfants (CCE) se sont déroulées le lundi 8 novembre dernier. L'ensemble des élèves de CM1 et CM2 de la ville étaient présents et ont voté démocratiquement pour élire les jeunes citoyens qui feront partie du CCE pendant 2 ans. Un à un, les élèves ont glissé leur bulletin dans l'urne, sous le regard attentif de Marie-France Serra et de Micheline Kovar, respectivement maire-adjointe et conseillère municipale déléguées au CCE. La semaine suivante a eu lieu la première assemblée plénière. Les élus sortants y ont reçu un diplôme récompensant leurs actions au service de la commune, puis le conseil a abordé les projets pour cette nouvelle année. Les idées fusent, le nouveau conseil est d'attaque !

LES BÉNÉVOLES DE L'ESPOIR



Présente au forum des associations de Chambly qui s'est déroulé le 4 septembre dernier, Oise

Alzheimer est un bel exemple de solidarité. Animée par des bénévoles, cette association a pour objectif d'informer et d'aider les familles de malades d'Alzheimer ou souffrant de troubles apparentés. Cette maladie touche aujourd'hui 5% des personnes de plus de 65 ans et 20% de celles qui ont dépassé 85 ans. Oise Alzheimer agit pour briser la solitude des familles concernées, sensibiliser l'opinion et promouvoir la recherche.

Pour adhérer à l'association ou effectuer un don : Oise Alzheimer - 35, rue du Général-Leclerc - BP 10815 - 60008 Beauvais Cedex - Tél : 03 44 48 63 98.

UNE VÉRITABLE POLICE DE PROXIMITÉ

LA POLITIQUE
VOLONTARISTE
MENÉE PAR LA
MUNICIPALITÉ EN
MATIÈRE DE
SÉCURITÉ PERMET
AUJOURD'HUI
D'OFFRIR DE PLUS
EN PLUS DE
SERVICES AUX
CAMBLYSIENS.
INTERVIEW DE RENÉ
DISTINGUIN.

Sécurisation des sorties des écoles



Journal de Chambly : L'équipe de la police municipale s'est beaucoup étoffée ces dernières années, dans quel but ?

René Distinguin : *En 1995, la ville disposait d'une toute petite équipe (2 personnes), ce qui est bien trop peu pour assurer la sécurité d'une ville de la taille de Chambly. Nous avons souhaité créer une véritable police de proximité. Aujourd'hui, l'équipe est composée de 5 agents placés sous l'autorité d'un chef de police municipale. Nous avons aussi investi dans du matériel performant (radios, radar Eurolaser). La police municipale peut désormais en faire beaucoup plus pour les Chamblysiens : sécuriser la sortie des écoles, surveiller les parcs et la gare, effectuer des contrôles de vitesse, mais aussi intervenir plus rapidement lorsqu'un problème se présente.*

JdeC : Quelques mots sur le contrat local de sécurité (CLS) signé en 2003 ?

René Distinguin : *La mise en place du CLS a déclenché une véritable dynamique. La mutualisation des volontés a débouché sur un important programme d'actions. Le CLS a aussi permis de redéfinir notre collaboration avec la gendarmerie. Cet ensemble de facteurs a permis d'obtenir une véritable coordination des moyens, d'améliorer la circulation de l'information mais aussi de rendre plus cohérentes et efficaces les actions sur le terrain.*

HALTE AUX DÉJECTIONS CANINES !

Suite aux nombreuses plaintes d'habitants concernant la recrudescence de déjections canines sur les trottoirs, l'arrêté qui interdit aux propriétaires de laisser déféquer leur animal dans les espaces verts est désormais étendu à l'ensemble de la commune. Toute personne surprise en infraction se verra dresser une amende de 38€. « Ramasser les déjections de son animal lorsqu'elles sont faites dans un lieu public relève simplement du civisme de chacun, un acte d'autant plus simple que des petits sacs prévus à cet effet sont disponibles gratuitement à la mairie », souligne René Distinguin.

SUCCÈS POUR L'OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Cette année, ce sont au total 145 demandes de surveillance qui ont été déposées auprès de la police municipale, soit 65 de plus que pour l'été 2003 ! Au même titre que l'année dernière, aucune effraction de domicile n'a été constatée concernant l'ensemble des résidences surveillées. Il suffit simplement de remplir un formulaire pour bénéficier de la surveillance de votre maison pendant vos vacances estivales.

Ce service est entièrement gratuit, pensez-y pour l'année prochaine !

SÉCURITÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE

Les agents de la police municipale sont habilités à demander la mise en fourrière des véhicules en infraction caractérisée et des épaves. Dans le cas d'un stationnement gênant ou dangereux, cette action est réalisée après un contact préventif avec le propriétaire du véhicule concerné.



Mise en fourrière d'un véhicule abandonné

LE CMPP AIDE LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS EN DIFFICULTÉ

PEU CONNUS DU GRAND PUBLIC, LES CENTRES MÉDICAUX PSYCHO-PÉDAGOGIQUES (CMPP), COMME CELUI DE CHAMBLY, JOUENT UN RÔLE IMPORTANT EN MATIÈRE DE SOINS RELATIFS À LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET ADOLESCENTS.



Un travail en équipe pour davantage d'efficacité.

Le CMPP est ouvert à Chambly 4 jours par semaine :

- lundi de 8 h 15 à 17 h ;
- mardi de 8 h 30 à 19 h ;
- mercredi et jeudi de 8 h 30 à 18 h ;
- ainsi qu'une fois par mois le samedi matin.

CMPP de Chambly

7, rue Marc-Seguin
60230 Chambly
Tél. : 01 34 70 53 75

Répartis sur l'ensemble du territoire, les Centres médicaux psycho-pédagogiques (CMPP), regroupent des professionnels de santé spécialisés. Leur domaine de compétences est assez large puisque ces centres accueillent aussi bien des familles rencontrant des difficultés fréquentes dans le développement de leur enfant ou leur vie affective (retard de parole, troubles du langage, de la lecture, du comportement, agressivité, etc.) que des cas plus difficiles allant jusqu'à l'autisme. Les CMPP ont un agrément pour accueillir les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Les professionnels reçoivent donc aussi bien l'enfant de 2 ans hyperactif que l'adolescent de 15 ou 18 ans qui connaît des difficultés relationnelles avec sa famille, au collège ou au lycée.

La grande spécificité des CMPP, en particulier dans ce secteur géographique, réside dans les soins de proximité. En effet, il ne s'agit pas de grands établissements de placement ou d'internement mais au contraire de petits centres de consultation et de prise en charge thérapeutique répartis en multiples lieux de soins. Plus de 300 sur le territoire ! Il existe par

Les soins sont pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale.

exemple un centre à Beauvais avec plusieurs « antennes » dans l'ouest du département dont celle, importante, de Chambly. Cette proximité vis-à-vis de la population permet à l'enfant de bénéficier de soins sans l'extraire de son cadre de vie habituel. À Chambly, comme dans tous les CMPP, les enfants viennent pour leur séance de soins et repartent ensuite en classe ou avec leur famille.

L'efficacité des CMPP vient aussi du travail d'équipe. Les troubles des enfants sont le plus souvent repérés lors de la scolarité, quelquefois même dès l'entrée en maternelle. Lorsqu'un enfant ou un adolescent présente une difficulté dans son développement ou son comporte-

ment, les enseignants, les médecins, les pédiatres ou l'assistante sociale avertissent la famille et invitent les parents à consulter. Sur place, les professionnels d'horizons différents (qu'ils soient pédopsychiatres, psychologues, psychothérapeutes, psychanalystes, enseignants spécialisés, orthophonistes ou psychomotriciens...) se rencontrent pour travailler ensemble et venir en aide plus efficacement aux enfants. Ce travail d'équipe se fait aussi en partenariat avec d'autres organismes comme

les Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) pour favoriser l'intégration scolaire des enfants.

Le CMPP permet une réelle approche plurielle, précoce, permettant de prévenir dans un certain nombre de cas la mise en place de soins en établissement spécialisé.



● Les élus ont la parole

263 ÉLUS, DONT 28 MAIRES, DÉMISSIONNENT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE !

Samedi 23 octobre, à l'issue de l'assemblée générale des maires et adjoints de la Creuse, 263 élus ont remis leur démission au préfet du département, pour protester contre la disparition de nombreux services publics de leur territoire. C'est un acte politique grave et courageux que les élus du groupe Chambly-alternative tiennent à saluer.

Cette fronde des maires et des élus municipaux traduit l'exaspération d'un grand nombre d'élus communaux de toute la France et nous sommes de ceux-là !

Rappelons que 6000 conseils municipaux (dont Chambly) ont adopté un texte rejetant le plan de fermeture de milliers de bureaux de poste. Chaque jour, les élus peuvent constater les ravages de la « décentralisation » et les exigences de l'Union européenne qui se traduisent par des fermetures d'écoles, de perceptions ou de gares SNCF. Au moment où, sur tout le territoire national, à coup de directives, de décrets, de réforme de la PAC (politique agricole commune), s'organise la mort programmée des 36 000 communes et la désertification rurale, la révolte des élus de la Creuse reflète un rejet profond que nous partageons.

Nous pensons en effet que les services publics sont des facteurs de cohésion sociale et d'égalité des citoyens. C'est

quand la logique du profit l'emporte sur la solidarité que la démocratie recule.

À la tête du conseil municipal, le député-maire ne combat pas ce démantèlement mais s'en accommode tant bien que mal en menant une politique d'accompagnement et en faisant payer le tout à la population de Chambly. Il faut dire que le temps n'est pas si loin où les dirigeants de sa famille politiquaient privatisaient France Télécom et se déclaraient impuissants ou solidaires de l'Union européenne. Ces vérités sont parfois dures à entendre, mais dans ce chantier de démolition des acquis auquel se livre la droite et le gouvernement, il est grand temps que la lucidité et les consciences se réveillent pour exprimer le refus et la protestation pour construire une autre politique en opposition au libéralisme de tout bord.

C'est le but que poursuivent les élus de Chambly-alternative au sein du conseil municipal de Chambly.



LE GROUPE DES ÉLUS CHAMBLY-ALTERNATIVE

J.-P. YHUEL B. AUBIN C. PIOT P. SOUDAIN C. HOUPIN

ENSEMBLE, DÉFENDONS LES SERVICES PUBLICS



Les services publics sont en danger : au nom des dogmes de l'ultra-libéralisme, le gouvernement Raffarin-Sarkozy ferme des agences locales de La Poste, désorganise la distribution du courrier, augmente lourdement le prix du timbre, du gaz et de l'électricité, supprime de nombreux postes dans nos écoles, menace l'avenir de la SNCF en ne finançant plus correctement l'entretien des voies ferrées...

Chaque jour, nous pouvons constater les conséquences négatives de cette politique d'abandon et de privatisation de nos services publics.

Tandis que le gouvernement poursuit ses cadeaux aux grandes entreprises (baisse de l'impôt sur les sociétés, de la taxe

professionnelle, des charges patronales sans aucune contrepartie pour l'emploi) et aux grosses fortunes (baisse de l'impôt de solidarité sur la fortune, augmentation des réductions d'impôts pour ceux qui ont du personnel de maison comme un chauffeur ou des domestiques...), la note s'alourdit pour l'immense majorité des Français : augmentation de la CSG pour tous les salariés et surtout pour les retraités, création d'une taxe d'un euro par acte médical, baisse des remboursements maladie, suppression du lundi férié de Pentecôte, très forte augmentation de tous les tarifs publics...

Cette situation n'est plus acceptable et c'est tous ensemble que nous devons réagir pour dire Non à la disparition programmée de nos services publics.

C'est pourquoi le conseil municipal de Chambly, sur proposition de M. le Maire, vient d'adopter à l'unanimité une motion pour la défense du service public de La Poste. L'ensemble des conseillers municipaux de Chambly ont ainsi signifié au gouvernement leur refus des mesures de démantèlement du service postal jugées inacceptables. Pour nous, défendre les services publics de qualité est une priorité : ils sont essentiels à l'aménagement économique et au développement social des territoires, à l'égalité des chances et des droits entre les citoyens.

C'est tous ensemble que nous devons agir pour sauver nos services publics dont nous avons tous besoin au quotidien.

LE GROUPE DES ÉLUS MAJORITAIRES